



Section syndicale des retraités C.G.T A.P Poste 13

55 Avenue de La Rose La Brunette Bt extérieur D 13013 MARSEILLE
TEL : 04.91.11.60.95. FAX : 04.91.02.69.69 .Courriel :retraites.cgtposte13@hotmail.
Le site : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com>

A Monsieur le Directeur National des Affaires Sociales
Région Sud Est
20 rue H Barbusse
13020 Marseille cédex 20

Monsieur,

Nous nous sommes rendus en délégation auprès de la Mutuelle Générale, porteur d'une centaine de signatures de retraité(e)s de La Poste sur une pétition réclamant la prise en compte par la Poste d'une partie de la cotisation de notre complémentaire santé.

Nous avons été reçus, écoutés mais certainement pas entendus puisqu'à ce jour nous n'avons aucun écho de nos doléances transmises.

Comme pour nos camarades actifs qui viennent d'obtenir la prise en charge par La Poste d'une partie de leur cotisation mutuelle, nous aimerions être reçus par vos services pour discuter de cette revendication qui est au premier plan de celles dont nous aimerions également vous soumettre :

- **Mutuelle Générale (ex MGPTT).** Nous demandons une **participation de La Poste** au financement de la cotisation au même titre que les actifs (60%) dans le cadre d'un nouveau contrat collectif amélioré où les retraité(e)s ne seraient pas exclus. Nous réclamons donc la continuité actif-retraité.
- Obtenir une **Permanence d'Assistante sociale** de La Poste à l'écoute des retraités-ées comme cela est acquis France Telecom.
- **La Gratuité des transports en commun** pour l'ensemble du département.
- Le gouvernement envisage un **tarif social Internet**. Nous demandons la prise en compte par la Poste de cette Offre sociale pour ses retraités-ées.
- De plus en plus de retraité(e)s se trouvent dans l'impossibilité de se nourrir correctement. Les repas à la cantine des PTT étaient souvent leur seul repas : nous demandons le droit élargi de pouvoir fréquenter **TOUS les Restaurants Inter Entreprises** en accord avec la Poste, avec ristourne PTT
- **Relèvement des plafonds** pour le financement des **chèques Vacances et Restaurants**.
- **La formation** est un droit, toute notre vie. Nous vous demandons quels sont les moyens mis à la disposition des retraités(e)s pour satisfaire ce droit.
Et dans ce cadre
- **La Poste est partenaire officiel de Marseille-Provence 2013**, Capitale Européenne de la Culture. Nous aimerions savoir quelles en seront les retombées et quels moyens donnés aux retraités de La Poste pour « un accès du plus grand nombre aux manifestations » ? (*Communiqué de presse du 10 janvier 2010*)
- La flambée de l'immobilier pousse nos personnels âgés à devoir changer de **logement** pour payer moins cher : Nous nous interrogeons sur les moyens et les places dont dispose la Direction courrier dans les Bouches du Rhône
- **Le Portail Malin** fait partie des nouvelles techniques de communication. Pourtant, il est trop souvent indiqué « Réservé aux Actifs ». Nous demandons que toutes les activités soient ouvertes à TOUS !
- **Mise à disposition d'un lieu d'accueil**, dans les locaux du CTA par ex. . pour se réunir.

Nous retenons, comme vous nous l'avez proposé, le 4 avril 2013 comme date de cette rencontre.

Cette demande d'audience, nous voulons qu'elle soit la plus représentative possible du mécontentement de nos syndiqués et au-delà. C'est pourquoi nous nous permettons de la faire parapher par l'ensemble des Retraités auxquels nous nous adressons habituellement

Marseille, le 1^{er} février 2012

Pour le Syndicat CGT AP La Poste 13
Dousseron

Pour la Section Retraités
Castaing - Jauffret- Roidot -Mourier- Marti

**J'approuve les revendications exprimées ci-dessus
et je soutiens la délégation.**

(À retourner au Syndicat 55 Avenue de La Rose La Brunette Bt ext D. 13013 Marseille dans l'enveloppe jointe)

NOM	Prénom	Adresse	Signature

Retraités CGT Indignés, mais pas Résignés